



Les Assises DE LA

Rivière Loiret



ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Étude de mobilisation autour de la rivière Loiret

Note de synthèse

**Les attachements à la rivière
du Loiret**

Analyse transversale des entretiens acteurs

Mars 2017



MarkediA

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Deux éléments fondamentaux partagés par tous: la fierté d'être auprès d'une rivière renommée car atypique, l'attachement quotidien à une nature de proximité	5
Logique 1 : un écrin de nature à préserver.....	5
Préserver et contempler une nature sauvage d'intérêt exceptionnel.....	6
Un patrimoine écologique à préserver d'une fréquentation problématique... ..	6
... en maîtrisant davantage les accès et en assurant la surveillance nécessaire	7
En conclusion.....	7
Logique 2 : un plan d'eau paisible pour notre cadre de vie	7
Préserver un cadre de vie, bien commun de ceux qui savent l'apprécier	8
Une évolution considérée comme positive, mais nourrissant néanmoins de réelles inquiétudes... ..	8
Une prise en charge des problèmes jugée possible par une meilleure gestion locale ?.....	9
En conclusion.....	9
Logique 3 : la tradition pour l'attractivité du territoire.....	9
Préserver un patrimoine contribuant à l'attractivité du territoire	9
Un potentiel d'attractivité non valorisé et menacé par certaines évolutions inquiétantes.....	10
Une mobilisation politique et financière forte pour prendre en charge les problèmes.....	10
En conclusion.....	11
Logique 4 : une nouvelle rivière pour l'attractivité du territoire.....	11
Restaurer un fonctionnement de la rivière dans une approche globale pour une mise en valeur pour les populations	11
Des problèmes renvoyant à un dysfonctionnement global de la rivière.....	12
Une approche expérimentale d'un fonctionnement plus naturel à mettre en valeur	12
En conclusion,.....	13
Conclusion	13

Introduction

Rappel de la démarche des Assises de la rivière Loiret

La CLE du SAGE Val Dhuy Loiret a initié une démarche de mobilisation des acteurs autour de la rivière du Loiret « **les Assises de la rivière Loiret** ». Cette démarche vise à faciliter la prise en charge des dysfonctionnements de la rivière du Loiret en suscitant et en s'appuyant sur une mobilisation des différents acteurs du territoire intéressés par cette rivière, élus, habitants, riverains, gestionnaires, associatifs, services de l'Etat Le linéaire au cœur de la démarche coure sur 13 km de la source du Loiret, au niveau du Parc Floral, à sa confluence dans la Loire à Mareau-aux-Prés, il traverse 5 communes.

Cette mobilisation vise dans un premier temps à partager un diagnostic de la situation de la rivière dans ses différentes dimensions : quel est le fonctionnement actuel de la rivière en quoi il explique les dysfonctionnements observés et leur importance ; quels sont les attachements et demandes sociales autour de la rivière du Loiret ?

Plusieurs analyses sont prévues pour alimenter les débats avec les acteurs locaux et poser les bases d'une réflexion prospective sur les orientations de restauration à porter sur cette rivière. Le travail mené à ce jour a ainsi donné lieu à :

- La rédaction de **8 fiches thématiques**, valorisant les différentes études scientifiques existantes sur différents aspects techniques de la rivière, destinées à être lues par un large public. Ces fiches sont consultables sur le site des Assises du Loiret :
 - D'où vient l'eau du Loiret ?
 - Comment expliquer la diminution des débits du Loiret ?
 - Quelle est la qualité de l'eau du Loiret ?
 - Quel est l'état écologique de la rivière du Loiret ?
 - Plantes aquatiques : quelle est leur importance sur le Loiret ?
 - Les zones humides : quelle situation sur la rivière du Loiret ?
 - Pourquoi la rivière Loiret est-elle envasée ?
 - Le risque inondation : quels sont les phénomènes en jeu sur le bassin versant du Loiret ?
- Une **note de synthèse technique sur le fonctionnement actuel du Loiret**. Sans reprendre l'ensemble des éléments détaillés dans les fiches, cette note propose une synthèse des principaux dysfonctionnements techniques sur le Loiret en distinguant plusieurs secteurs.

Ce travail d'expertise (fiches et note technique) a été réalisé à partir des études et données existantes, de la connaissance des experts locaux et d'une visite de terrain (juillet 2016).

- **Une note d'analyse des perceptions et des visions des acteurs** quant à la situation actuelle du Loiret **qui fait l'objet du présent document**. Il s'agit de comprendre comment le Loiret et son état sont perçus et compris, quelle est la nature des attachements exprimés, ce qui compte pour les acteurs locaux et ce qui pose problème. 30 entretiens ont été réalisés avec des élus, des propriétaires riverains, des acteurs associatifs, des services de l'État, des habitants des communes riveraines. **L'objet de cette note est de proposer une analyse transversale de ces entretiens.**

- Une **rétrospective de l'évolution du cours d'eau et de ses liens avec le territoire présentée sous la forme d'un diaporama**. L'approche historique est indissociable de l'approche technique afin de cerner en quoi les différents usages à l'œuvre ont façonné le cours et le fonctionnement de la rivière à différentes époques, les conséquences qu'ils ont pu avoir sur le cours d'eau et les dysfonctionnements actuels. *In fine*, la mobilisation de l'histoire doit permettre d'aboutir à la compréhension du fonctionnement actuel de la rivière, en lien avec les usages qui ont structuré son cours et dont l'évolution a aussi pu influencer sur la rivière.

Organisation de la note

L'analyse transversale des entretiens menés, objet de la présente note, vise à mettre en lumière les différentes « logiques d'acteur » qui coexistent autour du Loiret : quels sont les différents rapports que les acteurs entretiennent avec cette rivière ? Quels sont les divers enjeux et objectifs qu'ils associent à son devenir ? Quels sont les différents types de savoirs et d'expertises qu'ils mobilisent pour fonder leurs appréciations en la matière ?

Cette analyse est organisée autour de trois grands critères ¹:

- **ce qui compte pour les acteurs**, ce à quoi ils tiennent : un type de paysage (et plus particulièrement certains éléments de paysage), une pratique et les caractéristiques de la rivière qui la permettent, une ambiance (sonore, visuelle, etc.), une image/une identité, une fonction sociale, économique, etc.
- **en quoi ce qui est important**, ce qui compte, **apparaît aujourd'hui menacé** : quelles sont les pressions, évolutions naturelles, etc. qui pourraient remettre en cause les attachements et préoccupations des acteurs ?
- quelles sont les **marges d'adaptabilité** perçues pour limiter les menaces ou adapter les intérêts de chacun ?

L'analyse transversale des entretiens, menée sur la base de ces critères, fait ressortir quatre grandes logiques d'acteurs. Cependant, si cette analyse souligne les différences entre ces logiques, elle permet également de cerner ce qu'elles partagent, le « socle » qui leur est commun. C'est pourquoi, avant de passer en revue chacune de ces logiques dans leurs spécificités, on présente ci-dessous ce que les acteurs attachés au Loiret ont fondamentalement en commun pour motiver leur mobilisation autour de cette rivière.

¹ La grille d'analyse proposée ici repose sur les travaux de Laurent Mermet, 1992. *Stratégies pour la gestion de l'environnement. La nature comme jeu de société ?* L'Harmattan. 205 p

Deux éléments fondamentaux partagés par tous: la fierté d'être auprès d'une rivière renommée car atypique, l'attachement quotidien à une nature de proximité

Au-delà des différences d'attachement et d'intéressement qui distinguent les quatre familles d'acteurs proposées ci-dessous, les entretiens font ressortir plusieurs traits communs exprimés par l'ensemble des acteurs.

Le Loiret est ainsi considéré par tous comme **une rivière « atypique »** à la fois du fait de ses paysages diversifiés et emprunts d'histoire mais également de son fonctionnement karstique jugé quasi unique en France (« *les résurgences sont un phénomène unique !* »). Ces particularités lui confèrent un **caractère « exceptionnel » et une « renommée » qui peut aller bien au delà des habitants riverains et qui est source de fierté** pour tous les interlocuteurs rencontrés : « *ce n'est pas un hasard si le département a pris le nom du Loiret* ».

Cependant, aux côtés de cette vision d'un Loiret doté en quelque sorte d'une « image publique », renommé bien au-delà de son propre territoire, est également très présent dans l'ensemble des entretiens **un Loiret plus familier**, qui importe dans la vie quotidienne de ceux qui vivent auprès de lui. Le Loiret constitue ainsi pour la grande majorité de nos interlocuteurs **un espace de nature de proximité** que l'on prend plaisir à observer, « *un terrain d'observation* », « *un lieu de contemplation* » qui ressource, et qui est d'autant plus précieux qu'il se situe en milieu urbain. Les témoignages d'observation d'animaux sont par exemple nombreux : on cherche à suivre la course des écureuils, à identifier les traces de castor, on attend le passage des oiseaux migrateurs, on observe l'abondance ou non des poissons, on repère une anguille « *le matin, je vais voir le castor, le héron, le martin pêcheur; les cygnes, les canards, les écureuils roux...* »

La mémoire des lieux compte beaucoup dans l'attachement au Loiret, les souvenirs qu'ils soient anciens ou récents, sont à la base d'une relation intime avec la rivière : souvenirs de baignade, de festivités, de balades au bord de l'eau ou sur l'eau, d'émotions visuelles, olfactives ou sonores. Les acteurs implantés depuis longtemps bien sûr mais également les nouveaux habitants, les services de l'État ou les nouveaux élus du territoire qui connaissent depuis moins longtemps la rivière s'expriment également, à quelques exceptions près, sur **le registre de l'émotion et du ressenti**.

Autour de ces deux éléments fondamentaux, les acteurs ont cependant différentes manières de construire leur relation au Loiret et d'envisager son avenir, en y associant des enjeux parfois contrastés. Nous avons distingué quatre logiques d'acteur rendant compte de ces différences.

Logique 1 : « un écrin de nature à préserver »

Une première logique peut être rattachée aux acteurs qui interviennent, pratiquent ou s'intéressent aujourd'hui essentiellement au **secteur aval du Loiret**. Ce secteur se caractérise par un statut domanial et une richesse écologique reconnue en particulier à l'extrême aval, sur la pointe de Courpain, au cœur de la réserve naturelle de St Mesmin qui s'étend, pour sa partie Loiret, sur l'ensemble du linéaire domanial (en comptant la zone de protection).

Ces acteurs s'intéressent et/ou connaissent peu la partie amont du Loiret. Que cela soit du point de vue de la qualité écologique, de la gestion ou des pratiques, **le linéaire domanial est quasiment vécu comme autonome du reste du Loiret**. Le regard de ces acteurs est ainsi focalisé sur le Loiret domanial.

Préserver et contempler une nature sauvage d'intérêt exceptionnel

Pour ces acteurs, **ce qui compte, c'est avant tout la préservation du caractère naturel et sauvage du secteur**. Concrètement cela se traduit par une attention particulière à la faune (« *martin pêcheur* », « *traces de castor* », « *grèbe castagneux* », etc.) et la flore (« *renoncule d'eau* ») et plus globalement à la biodiversité « *incroyable* » du secteur. Les caractères plébiscités sont « *l'eau qui coure* », « *l'eau claire* », « *la richesse écologique extraordinaire* », la « *beauté du site* », en lien avec son caractère naturel. Si la pointe de Courpain (au cœur de la réserve, sur la partie Loiret) est particulièrement citée, la richesse écologique du reste du linéaire est également appréciée.

En lien avec ces qualités, la **contemplation** des paysages de la rivière, la détente, la « flânerie » sont les pratiques les plus appréciées. Elles renvoient à des plaisirs de naturaliste : ce secteur est tout à la fois désigné comme un terrain d'observation et un lieu de refuge.

Pour ces acteurs, protéger le patrimoine naturel se justifie également par le contexte territorial de la rivière, un contexte très urbain avec la proximité d'une grosse agglomération. La qualité écologique du Loiret apparaît ainsi comme d'autant plus exceptionnelle et rare. En lien avec le statut de domaine public fluvial de cette partie du Loiret sur laquelle le regard des acteurs est ici focalisé, ceci confère à ce patrimoine naturel un **caractère d'intérêt général** : il s'agit en quelque sorte de **conserver un bien public**, dans l'intérêt du collectif, au sens large du terme – la population.

Un patrimoine écologique à préserver d'une fréquentation problématique...

Cependant, la menace principale, identifiée par les interlocuteurs, **qui pèse sur la préservation de ce patrimoine est justement sa fréquentation**. Plusieurs secteurs et en particulier le secteur de la pointe de Courpain sont très fréquentés : détente, baignade (malgré les arrêtés municipaux interdisant cette activité), pique nique, présence épisodique de canoë kayak sur le cours d'eau. Les visiteurs arrivent par la Loire ou la digue de Mareau (aux beaux jours on peut avoir jusqu'à une centaine de voitures garées sur la digue). Même si cette fréquentation est jugée moindre que dans les années 1990, notamment en raison d'accès aujourd'hui mieux contrôlés, celle-ci reste jugée problématique pour la préservation du patrimoine.

Évoquées dans un second temps, d'autres enjeux sont citées plutôt comme des menaces potentielles : les **rejets** pouvant impacter la qualité de l'eau, en particulier les rejets de pesticides par les exploitations arboricoles du secteur, qui sont mal connus mais probablement importants à prendre en compte, et de manière plus globale la question des **débites**. Celle-ci renvoie au système d'alimentation du Loiret à partir de différentes sources karstiques et à l'impact qu'aurait une diminution des débits de ces sources. Il s'agit d'une question sur laquelle les acteurs de cette famille considèrent qu'ils ont peu de prise.

A côté de ces enjeux, certains évoquent également d'autres problématiques en lien avec les pratiques que suscite la qualité de ce patrimoine naturel. Pour certains, la gestion des berges ne prend pas assez en compte les **enjeux paysagers** (entretien de quelques points de vue par des ouvertures de la végétation arborée) et la gestion des **arbres morts** dans la rivière. Enfin, le caractère public du patrimoine (lié au statut de domaine public fluvial) est remis en cause par une tendance dans certains secteurs à la **privatisation du DPF**.

... en maîtrisant davantage les accès et en assurant la surveillance nécessaire

Les marges de manœuvre mises en place ou évoquées pour tenir compte de ces enjeux renvoient essentiellement à la **gestion des modes d'accès et à l'amélioration de la surveillance** (« mise en place d'un garde champêtre »). Des propositions pour **restaurer le patrimoine naturel sur les secteurs les moins préservés** sont également évoquées à l'image de ce qui a pu se faire dans les années 1980 dans le cadre du contrat de rivière, ou de ce qu'a pu proposer la fédération de pêche dans les années 2000 : restauration de roselières, détruites dans les années 1970, qui permettent de rétrécir le lit mineur.

En conclusion

Cette logique d'acteurs est attachée à un secteur bien particulier du Loiret, le linéaire aval. Celui-ci se distingue du reste du cours d'eau à la fois par son statut public (DPF) et par sa qualité écologique qualifiée d'exceptionnelle. Ces deux caractéristiques expliquent que cette logique soit tournée vers la protection d'un patrimoine considéré comme un bien public. Ce positionnement est traversé cependant par deux tensions :

- **une tension à gérer autour de la problématique de l'accès entre, d'une part, le caractère public du patrimoine**, nécessitant une certaine visibilité (« trop peu de gens peuvent profiter du Loiret ») et, d'autre part, la nécessité de limiter cette fréquentation pour protéger un milieu fragile.
- **une tension à gérer dans la gestion du cours d'eau entre une approche conservacionniste forte (le moins d'intervention possible) et une approche plus souple**, permettant notamment la prise en compte d'enjeux paysagers ou de pratiques sur le cours d'eau.

Selon les acteurs ces tensions sont plus ou moins présentes : par les différentes préoccupations qu'ils portent, les élus locaux sont tout particulièrement au cœur de ces équilibres à trouver.

Une autre particularité de cette logique d'acteur est d'être relativement autonome par rapport au linéaire amont, ce qui s'explique en partie par le fonctionnement du Loiret (« on peut presque dire qu'il y a deux Loiret ») et permet à certains de souligner qu'il y a **une certaine compatibilité entre le Loiret sauvage et le Loiret domestiqué**. Ce cloisonnement est cependant nuancé par certains, conscients que **les enjeux à venir devront être traités à une échelle plus globale**.

Enfin, l'expertise mobilisée ici est avant tout **une expertise scientifique et technique en lien avec les connaissances écologiques** et le savoir technique propre à la gestion des écosystèmes (génie écologique).

Logique 2 : « un plan d'eau paisible pour notre cadre de vie »

Une seconde logique renvoie à des acteurs qui s'intéressent plutôt à la partie non domaniale du Loiret, sans que cela soit forcément exclusif, plusieurs interlocuteurs ayant une connaissance de l'ensemble du Loiret même si leurs pratiques ou intérêts sont plutôt focalisées sur la partie domaniale. Sur cette partie du cours d'eau, le linéaire est fortement artificialisé, il est scindé en 5 bassins de la source jusqu'à la

chaussée de Saint-Santin. Les niveaux d'eau entre ces différents bassins sont gérés à l'aide de 44 vannes.

Préserver un cadre de vie, bien commun de ceux qui savent l'apprécier

Les acteurs pouvant être rattachés à cette logique expriment leurs attachements à la rivière en se référant à la fois aux **paysages historiques** du Loiret non domanial — le patrimoine bâti et sa qualité architecturale, les plans d'eau et les moulins associés — aux **pratiques anciennes** (baignade, barques sur l'eau) — mais également à **une certaine ambiance** « *une rivière romantique et pittoresque* », « *une rivière pas trop fréquentée* » en lien avec un paysage de plans d'eau, « *une rivière calme* ». La naturalité du Loiret non domanial même si elle est « *jardinée* » est plébiscitée et considérée comme un des atouts du Loiret avec ses « *arbres remarquables* », sa « *faune riche* », ses « *poissons en pagaille* », ses « *oiseaux migrateurs* », et ce en toutes saisons : « *une rivière agréable à toutes les saisons* ». Le Loiret est ainsi considéré comme un des rares espaces où il est possible de concilier le caractère naturel et urbain, « *un cadre de vie pour les habitants riverains* », « *un poumon vert* ». Cette caractéristique suppose cependant ici un certain respect de la rivière : le Loiret se mérite, il doit pouvoir être **accessible mais seulement à ceux qui savent l'apprécier**. Il s'agit là d'une différence importante avec la première logique d'acteurs décrite plus haut, quant à la manière d'appréhender le collectif concerné par le Loiret : plutôt qu'un bien public devant être préservé « pour tous », le Loiret est davantage considéré ici comme **un bien « commun »**, c'est-à-dire un bien **partagé au sein d'une communauté d'acteurs particulière**, qui n'est pas « tout le monde ». C'est à travers ce prisme que la problématique de l'accès est alors considérée : il faut gérer les accès, pour les initiés, ceux qui ont un attachement à la rivière (« *le Loiret ne pourrait pas accueillir plus de monde* ») – ce qui ne signifie cependant pas, il faut le souligner, une appropriation par les seuls propriétaires riverains.

Au final, **ce qui compte** pour les acteurs de cette famille est **la préservation d'un cadre de vie** original car reposant à la fois sur un patrimoine bâti exceptionnel, une nature de proximité et une ambiance de tranquillité rare en milieu urbain, **ainsi que son accessibilité à une communauté d'usagers « initiés »**.

Une évolution considérée comme positive, mais nourrissant néanmoins de réelles inquiétudes...

Face à cet enjeu, les évolutions du cours d'eau depuis une vingtaine d'années sont globalement considérées comme allant dans le bon sens même si ces dernières années la question des plantes aquatiques invasives est jugée très problématique. La qualité de l'eau s'est globalement améliorée avec les efforts faits en matière d'assainissement, l'eau est devenue plus limpide, les poissons sont plus nombreux et l'apparition des herbiers est considérée comme un indicateur de bonne santé du cours d'eau (« *avant c'était un égout, sans vie* »). Selon nos interlocuteurs, certains propriétaires riverains qui ont pu par le passé tourner le dos à la rivière sont dans une dynamique plus positive aujourd'hui.

Une fois ce constat posé, les **principales menaces pour le cadre de vie** identifiées sont liées à la question des **plantes invasives qui nuisent à l'ambiance visuelle et olfactive** et peuvent provoquer des mortalités de poissons et gêner certains usages. La question de la **baisse des niveaux d'eau faisant peser un risque sur le patrimoine bâti et plus globalement, sur le fonctionnement d'alimentation karstique du Loiret est également présente**. A terme, certains craignent des épisodes d'assèchement du Loiret de plus en plus importants. La question des

inondations est également une préoccupation pour certains habitants. Elle renvoie à un enjeu de maîtrise des eaux mais également de contraintes sur le bâti.

Une prise en charge des problèmes jugée possible par une meilleure gestion locale ?

Les marges de manœuvre pour faire face à ces menaces ou s'adapter apparaissent faibles pour ceux qui connaissent bien le terrain. Les enjeux d'alimentation karstique dépassent le seul territoire du Loiret et sont complexes. Celui des plantes invasives n'est pas à l'échelle de mesures curatives. Au final, ces acteurs sont conscients qu'il est peut-être difficile de concilier la préservation d'un paysage plan d'eau, au cœur des attachements, et de régler le problème des plantes invasives. Ils estiment cependant que les progrès faits en matière d'amélioration de la gestion des vannages par l'ASRL pourraient régler une partie des problèmes avec des mesures d'accompagnement ponctuelles de restauration et une amélioration des apports du Dhuy.

En conclusion

Cette famille d'acteurs est attachée avant tout à un paysage et un cadre de vie qu'ils considèrent comme **un bien commun à partager au sein d'une communauté d'acteurs attachés à la rivière**. Il s'agit de valoriser auprès de cette communauté le paysage en favorisant notamment les pratiques sur le cours d'eau (« *le Loiret est aujourd'hui sous-utilisé sur l'eau* ») — considérées comme faisant partie de ce patrimoine paysager — et en respectant la propriété privée ce qui limite la fréquentation sur les berges.

Comme la précédente, cette logique d'acteurs comprend **une tension autour de la problématique de l'accès** : la rivière en tant que bien commun suppose en effet une certaine mise en partage qui n'est pas toujours compatible avec le statut privé des berges de la rivière. Il est intéressant de souligner qu'en cohérence avec le statut juridique d'une rivière non domaniale (les rives sont privées mais l'eau elle-même reste inappropriable), la circulation sur l'eau échappe à cette tension (aux points de débarquement près) dans les discours recueillis, ce qui explique que les valorisations évoquées concernent plutôt des pratiques sur l'eau que sur les berges.

Enfin, dans cette logique, l'expertise à laquelle il est fait référence est essentiellement **une expertise de terrain, en lien avec les connaissances issues des pratiques de gestion et de l'observation, et tournée avant tout vers un pilotage du milieu** via les ouvrages de maîtrise de l'hydraulique.

Logique 3 : « la tradition pour l'attractivité du territoire »

Cette logique est proche de la précédente en ce qui concerne le type et la nature des attachements mais diffère sur la façon d'envisager la valorisation du cours d'eau.

Préserver un patrimoine contribuant à l'attractivité du territoire

Comme pour la famille précédente, elle regroupe des acteurs qui sont très attachés aux **paysages et au cadre de vie**. On retrouve l'évocation d'un patrimoine architectural exceptionnel « *moulin, chaussée et son plan d'eau* », « *une des perles de la région* », élargi au patrimoine culturel en référence à la vie festive passée, d'une ambiance particulière « *calme* », « *serein* », « *un lieu magique* » où on « *aime y*

passer des heures et des heures », et d'une naturalité proche et rare en milieu urbain « être au milieu de la nature » « on voit le milieu au fil des saisons », « les enfants viennent donner à manger aux cygnes », « une odeur de nature », « une zone refuge pour la faune », « un poumon écologique ». Les acteurs insistent sur la richesse d'un espace où se mêle « l'eau, la végétation, les animaux et le bâti », que certains appellent un « *anthropoécosystème* ».

Cependant à la différence de l'autre logique, ce qui compte pour les acteurs est non seulement de préserver ce paysage et cadre de vie très particulier mais également de **le faire connaître largement, d'en faire un levier de développement local et touristique, de le valoriser pour mieux le faire partager** : « un des premiers endroits à visiter quand on arrive à Orléans », « un lieu pour tout le monde », « un patrimoine de l'agglomération à mettre en valeur et à ne pas réduire à la seule utilisation des riverains ni à sa partie visible », « un patrimoine architectural sous exploité, à faire connaître au grand public », « des lieux de promenade du week-end des Olivetains mais pas connus des extérieurs et des touristes », une opportunité de « créer du lien social autour de l'eau ».

Un potentiel d'attractivité non valorisé et menacé par certaines évolutions inquiétantes

Au regard de ce potentiel à valoriser, les **évolutions sont plutôt perçues comme négatives** : « l'office du tourisme a fermé », « Olivet n'a jamais exploité ce potentiel », « il n'y a plus de visites d'enfants, de groupes », « aujourd'hui les marcheurs marchent sans regarder ».

Comme dans l'autre logique, ce potentiel à valoriser est menacé par la problématique des **plantes invasives** qui détériorent le paysage du Loiret, combrent les plans d'eau donnant un aspect marécageux à la rivière et gênent les usages sur l'eau « les bateaux ne peuvent plus circuler », « seuls les canoës-kayaks confirmés peuvent passer ». La **question du niveau d'eau est également jugée problématique** non seulement pour certains usages (aviron, canoë-kayak pour les non confirmés) mais également pour le patrimoine bâti : « les riverains sont soucieux, le niveau bas met hors d'eau les pieux et entraînent le pourrissement des fondations des maisons » et plus globalement pour le cadre de vie avec la crainte, qu'à terme, il n'y ait plus d'eau dans la rivière. Enfin les **apports pollués du Dhuy**, « le virus du Loiret », sont pointés comme une source de détérioration ancienne toujours pas résolue.

Une mobilisation politique et financière forte pour prendre en charge les problèmes

Contrairement aux logiques précédentes, les **marges de manœuvre** identifiées par les interlocuteurs pour faire face aux problèmes reposent ici avant tout sur la **mobilisation politique et financière**.

D'une part, pour mettre en œuvre des **actions d'entretien d'envergure** concernant le Loiret lui même — « avoir un bateau faucardeur », « décolmater les sources », « curer les bassins », améliorer l'assainissement des maisons — qui conservent les paysages et le patrimoine historique « enlever les moulins et leurs chaussées, c'est une bêtise sans nom », mais également l'ensemble du bassin versant — **travailler sur les apports d'eau de la Loire** « recreuser la ballastière », régler le problème des **pollutions agricoles du Dhuy**. La faisabilité de la prise en charge de ces problèmes est ainsi renvoyée à une **faisabilité financière (et politique) plus que technique** « en mettant les moyens on peut régler les problèmes » même si quelques uns s'interrogent cependant sur « comment gérer ce milieu tout en trouvant un équilibre

pour tous » et insiste sur la nécessité de mettre à plat la connaissance afin d'y voir clair « *distinguer le vrai du faux* » sur les questions importantes comme l'évolution des débits.

D'autre part, pour **valoriser le Loiret** en créant « *un parc naturel protégé* », « *une maison du tourisme intercommunale* », en mettant en place une signalétique, des dépliants pour les usages sur les berges et sur l'eau, en assurant une continuité sur l'ensemble du linéaire, en « *retrouvant les guinguettes et les balades en barque* », en développant « *la sensibilisation, la communication, des actions ludiques vers le grand public et les élus* » « *pour sauver la rivière il faut qu'elle soit connue* », au final en créant du lien social autour de la rivière.

En conclusion

Les acteurs se rattachant à cette logique cherchent à **valoriser un patrimoine culturel, paysager et naturel** qu'ils jugent exceptionnel dans l'optique de l'ouvrir à plus de monde et d'**en faire une infrastructure de développement territorial** (loisirs et tourisme) qui permette également de créer du lien social localement. L'ouverture est ici envisagée comme le meilleur moyen pour protéger et régler les problèmes du Loiret : en faisant de sa valorisation un véritable projet de territoire qui ne s'adresse pas qu'à une communauté restreinte d'usagers et d'habitants locaux, le caractère exceptionnel de ce territoire aura une visibilité à même de le protéger durablement. S'il n'est pas question d'envisager une fréquentation de masse, incompatible avec l'ambiance bucolique de la rivière, il s'agit quand même ici d'une ouverture bien plus large que dans la logique précédente.

Cette ambition revêt **une tension forte en lien avec le statut privé des berges** de la rivière : comment valoriser et ouvrir un espace privatif pour des bénéfices collectifs ? Comme pour la logique précédente, celle-ci est moins marquée pour les activités sur l'eau, ce qui explique que les projets évoqués concernent beaucoup les activités aquatiques. Cependant l'ouverture souhaitée ne s'arrête pas à la voie d'eau, ce qui nécessite une **action politique engageante pour traiter du rapport privé/public**.

Une autre caractéristique de cette logique d'acteurs est de **peu interroger la faisabilité technique de la prise en charge des problèmes du Loiret**. La question renvoie soit à un enjeu de mobilisation financière et politique, soit ne se pose pas vraiment les acteurs portant avant tout une vision de la rivière du Loiret et renvoyant aux experts la responsabilité de trouver les solutions techniques rendant possible cette vision.

Logique 4 : « une nouvelle rivière pour l'attractivité du territoire »

Comme dans la logique 3, les acteurs qui s'inscrivent dans cette logique cherchent à valoriser le potentiel de mise en valeur du Loiret pour les populations et le territoire. Cependant ils diffèrent dans leur manière d'aborder la question des dysfonctionnements de la rivière.

Restaurer un fonctionnement de la rivière dans une approche globale pour une mise en valeur pour les populations

Au-delà des points communs avec les autres logiques - la reconnaissance du caractère emblématique de la rivière, de sa richesse patrimoniale, ... - les acteurs

insistent plus fortement, dans cette logique, sur la **nécessité d'avoir une vision globale de la rivière tant du point de vue de son fonctionnement** (lien cours d'eau – nappe souterraine ; lien amont-aval du Loiret et lien Loiret-Dhuy) **que de ses différentes dimensions cadre de vie / économie / écologie**. Ce qui importe aux acteurs est de retrouver un fonctionnement de la rivière qui assure une **qualité écologique maximale au cours d'eau, en lien avec une certaine autonomie du milieu** « *un milieu vivant qui produit du poisson* », afin que cela profite aux habitants et au développement du territoire. La recherche de cette qualité écologique doit être à la hauteur du caractère emblématique et exceptionnel de la rivière : il faut une certaine ambition pour le Loiret. Cette ambition est également justifiée, dans une vision globale, par les efforts importants consentis sur le Dhuy qui doivent avoir leur équivalent sur le Loiret, dans un souci de « *cohérence des investissements publics* ». Enfin la localisation particulière du Loiret, à proximité d'une grande agglomération et « *des grands élus* » ainsi que des organismes impliqués dans la gestion de l'eau incite également à être ambitieux, en sus des attachements intimes exprimés.

Des problèmes renvoyant à un dysfonctionnement global de la rivière

Si beaucoup soulignent les évolutions positives ces dernières années sur la partie non domaniale « *c'est mieux que ce que j'ai connu, on voyait mourir les écrevisses* », mais également domaniale suite aux travaux de restauration des roselières, ces améliorations ne sont pas jugées suffisantes au sens où **des dysfonctionnements structurants persistent liées à une configuration très artificielle du Loiret** « *Le miroir d'eau c'est ce qui tue le Loiret* », « *pas de courant c'est le pire* ». L'évolution à la **baisse du lit de la Loire** est une menace identifiée faisant peser des risques sur l'alimentation du Loiret. Un autre déterminant jugé aujourd'hui défavorable à l'objectif de restaurer un fonctionnement de la rivière assurant une haute qualité écologique est **l'absence de vision intégrée** du bassin et en lien **une gouvernance globale jugée peu satisfaisante** par rapport aux enjeux à traiter.

Une approche expérimentale d'un fonctionnement plus naturel à mettre en valeur

Les **marges de manœuvres** identifiées pour améliorer le fonctionnement de la rivière reposent sur des **approches techniques du génie écologique** qui cherchent à favoriser un nouvel équilibre d'un écosystème perturbé. Alors que dans les logiques 2 et 3, la référence est la nature habitée, ici **l'entrée se fait par l'écosystème** : il s'agit de réguler des processus vivants. Cela ne signifie pas cependant que les enjeux d'identité attachés aux paysages actuels ne sont pas pris en compte, « *il ne s'agit pas d'enlever les moulins* », l'esprit est bien de régler les problèmes dysfonctionnement en agissant sur le fonctionnement global de la rivière pour que le patrimoine soit mieux valorisé.

Les techniques évoquées visent à recréer du courant et réduire la largeur du lit, créer des conditions défavorables aux plantes invasives, à la reproduction des poissons : banquette végétalisée, aménagement des ouvrages, ouverture des vannes en été, réduction des apports de nutriments, frayères à brochet...Cependant dans un système aussi artificialisé, les acteurs s'interrogent sur les impacts possibles de telles solutions et sur les manières de faire (quels impacts sur la nappe, sur quels secteurs agir en priorité notamment compte tenu du bâti, quel impact sur la physico-chimie de l'eau, etc.) et affichent **un principe fort d'expérimentation** : « *il ne faut pas s'interdire de tester même si on ne sait pas tout* ». Face aux changements paysagers induits par ces approches techniques sur certains secteurs, notamment en été, avec une réduction de l'effet plan d'eau, certains insistent sur la nécessité de prévoir un

accompagnement, par exemple en rendant visible par des simulations la rivière « avec la végétation à la place de la vase », la conservation du patrimoine bâti, etc. « montrer avec des vidéos, des images de synthèse »

En synergie avec cette approche technique, les acteurs insistent également sur des **actions visant à développer l'attractivité de la rivière pour le tourisme et les loisirs** dans la même perspective que la logique précédente (logique 3). Le Loiret est considéré comme un espace de ressourcement pour les populations et une offre de tourisme/loisirs vert à valoriser par une ouverture des accès y compris pour les personnes à mobilité réduite, la mise en place d'une maison du Loiret, lieu d'information et d'éducation à l'environnement « *un potentiel pédagogique énorme* », même si comme dans la logique 3, il n'est pas question d'envisager une fréquentation de masse qui ne permettrait pas de conserver la quiétude des lieux.

En conclusion,

Cette famille d'acteurs est attachée à **retrouver une dynamique de la rivière la plus naturelle possible pour régler les dysfonctionnements** observés et permettre ainsi une **valorisation du patrimoine** culturel, paysager et naturel pour les populations, jugée aujourd'hui largement insuffisante au regard du potentiel du Loiret. Pour cela, plus que dans les autres logiques, elle met l'accent sur la nécessité d'avoir une **approche globale de la rivière et de son fonctionnement**, en lien avec une **entrée par l'écosystème**, ainsi que de sa gouvernance.

Contrairement à la logique précédente, la question de la faisabilité technique des actions à mettre en œuvre pour retrouver une certaine autonomie de la rivière, dans un système aussi complexe et artificialisé que le Loiret est très présente. Elle amène à promouvoir un **principe d'expérimentation** pour tester les solutions à envisager y compris dans un souci de meilleure acceptation des changements paysagers qu'elles risquent d'induire.

Conclusion

L'apport de cette analyse dans la perspective des Assises de la rivière Loiret est double :

D'une part, l'analyse fait ressortir les éléments communs aux différentes logiques identifiées, ce qui fait socle, ce qui est partagé par tous et qui devra donc être nécessairement pris en compte dans les orientations à donner au projet d'amélioration du Loiret : un attachement au caractère emblématique du Loiret, à sa renommée, à une nature de proximité, rare en milieu urbain, qui s'exprime dans le registre de l'émotion et du ressenti.

D'autre part, elle souligne la coexistence de quatre logiques d'acteurs traduisant des attachements, des demandes sociales et des manières d'apprécier la situation du Loiret différentes. Reconnaître et faire reconnaître ces différences participent du travail de partage de la connaissance de la rivière qui est un des objectifs de la démarche des Assises de la rivière Loiret. Ces logiques pondèrent ou mettent en avant des valeurs, des références différentes. L'expertise scientifique et l'intérêt général sont particulièrement présents dans la première logique « un écrin de verdure à préserver » ; le respect de la tradition, des lieux et de ses habitants, la grandeur du site marquent la deuxième logique « Un plan d'eau paisible pour notre cadre de vie » ; le progrès s'appuyant sur la tradition comme capital à valoriser pour le territoire est derrière la logique 3 « la tradition pour l'attractivité du territoire » ; enfin la performance écologique au service d'un projet de territoire caractérise la dernière logique « une nouvelle rivière pour l'attractivité du territoire ».

Au final, les différences entre les logiques portent essentiellement, de manière plus ou moins forte, sur les trois thèmes suivants :

Quelle est l'importance accordée à la préservation des paysages historiques « plans d'eau » ? Des paysages éléments fondateurs du cadre de vie versus des paysages qui peuvent évoluer si cela permet un gain écologique ambitieux.

Quelle valorisation de la rivière est souhaitée ? Une rivière mise en valeur pour les populations du territoire voire pour développer le tourisme versus pour une communauté d'utilisateurs.

Quelle est la philosophie technique d'action qui est promue pour résoudre les dysfonctionnements actuels ? Favoriser une certaine autonomie de la rivière versus piloter les milieux via les ouvrages et des interventions techniques régulières.